

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Répondre aux Appels à
projets « Fonds CHÊNE »
programme ACTEE + (Action
des Collectivités Territoriales
pour l'Efficacité Energétique)
2023 -2026

Date de convocation :
23 novembre 2023

Date de séance :
30 novembre 2023

Date d'affichage :
5 décembre 2023

Membres en exercice : 55

Membres présents : 42

Membres votants : 42

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h00 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à
12h00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre, le Conseil
communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle
des fêtes de Franqueville, sous la présidence de Monsieur
René LOGNON.

Etaient présents :

*Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN,
DIRUY, CAPRON, ROUSSEL, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE,
CERNEY, ALEXANDRE,
Mrs LEITAIO, DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL,
FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL,
GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL,
MAUGER, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA,
TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, CARLE,
DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY,*

Etaient absents, excusés :

*Mmes SOUILLARD, LICOUR,
Mrs PINCHON, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, MADANI
BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, BOULLET, GROSSEL,
LEBLANC D, LEBLANC JM.*

Secrétaire de séance : M HERBETTE

La séance étant ouverte,

Monsieur le Président explique que le programme ACTEE +
est porté par la FNCCR (Fédération Nationale des
Collectivités Concédantes et Régies). Il est destiné à
favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics
tertiaires des collectivités en apportant une aide financière
sur cinq thématiques.

Les candidatures pour le « Fonds CHÊNE » sont ouvertes
jusqu'en 2026 tous les 4 mois environ. Il est possible de
candidater à chaque saison en fonction des besoins et des
projets de la communauté de Communes.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le
Président à déposer les dossiers de candidatures
nécessaires aux projets portés par la CCNS aux différentes
saisons lancées par la FNCCR jusqu'en 2026. Les demandes
d'aides se feront en fonction de l'avancement des projets
de rénovation énergétique.

LOT DE FINANCEMENT	TAUX DE SUBVENTION DE BASE	BONUS (cumulables)	PLAFOND MAX (Tous bonus confondus)
LOT 1 RESSOURCES HUMAINES	40% du salaire brut, charges patronales incluses.	Pérennisation (création de CDI, titulaire) : + 25% Économie de flux «Bati scolaire» : + 25 % Bonus DROM : + 15%	80%
LOT 2 OUTILS DE MESURE ET SUIVI DE CONSOMMATIONS	50% du coût HT		50%
LOT 3 ETUDES ENERGETIQUES	50 % du coût HT	SDIE : + 10% Etudes de décarbonisation : + 30% Communes rurales ou Drom : + 15 % Bati scolaire : + 30%	80%
LOT 4 ETUDES DE MOE	35 €/m ² SHON	Communes rurales ou DROM + 5 €/m ² SHON Bati scolaire + 5 €/m ² SHON	80% du cout de l'étude
LOT 5 AMO ET AUTRES PRESTATIONS INTELLECTUELLES	50 % du coût HT	Commune rurales ou DROM : + 15 %	65%

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

- autorise M. le Président à candidater aux différentes saisons du « Fonds Chêne » du programme ACTEE + sur la période 2023-2026
- autorise le Président à signer tout document et marché relatifs aux candidatures.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus



Pour extrait conforme,
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 4 décembre 2023 et de sa publication le 5 décembre 2023.

